

C O N S E I L C O M M U N A U T A I R E
J E U D I 1 0 A V R I L 2 0 1 4
À 1 9 H 0 0

Le 10 avril 2014, à 19h00 heures, les membres du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, désignés par les Conseils municipaux respectifs des dix-huit communes membres, se sont réunis dans la salle du Conseil communautaire à Versailles, sur la convocation qui leur a été adressée le 4 avril 2014 par Monsieur François de MAZIÈRES, Président de la communauté d'agglomération, conformément aux articles L. 5211-1 et suivants, aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Président : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Guy-Michel BEROCHÉ, M. Philippe BENASSAYA, Mme Agnès BENELLI-SOARES, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Patricia GISLE, M. Richard RIVAUD, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, M. Marc TOURELLE, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL (sauf délibération n°2014-04-01 - pouvoir à Mme BRAU), M. Daniel GUERSON, M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, Mme Marie BOËLLE, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle de CREPY, M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BEBIN, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY (sauf délibérations n°2014-04-03 à partir du 3^{ème} vice-président à 2014-04-24 - pouvoir à Mme Florence MELLOR), Mme Florence MELLOR, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. François SIMEONI, Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN, M. Benoît de SAINT SERNIN, M. Olivier LEBRUN, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Marie DENAISON.

Absents excusés : Mme Francine BOBET a donné pouvoir à M. Jean-François PEUMERY, M. Erik LINQUIER a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER, Mme Annick PERILLON a donné pouvoir à Mme Magali ORDAS.

Secrétaire de séance : M. François-Xavier BELLAMY

Date de convocation : 4 avril 2014

Date d'affichage de la convocation : 4 avril 2014

Nombre de conseillers en exercice : 64

Nombre de membres présents : 60

Nombre de pouvoirs : 4

Excusés : 3

N° de l'ordre du jour :

2014.04.01 : Election du Président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

□ **M. Claude VUILLIET, le Doyen, donne lecture de la délibération.**

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) *de procéder, par vote à bulletins secrets et à la majorité absolue, à l'élection du Président de Versailles Grand Parc :*
 - *votants (présents + pouvoirs) : 64*
 - *bulletins blancs : 3*
 - *bulletins nuls : 0*
 - *suffrages exprimés : 61*
 - *majorité absolue pour cette élection : 33*

- 2) *A l'issue du vote :*
 - *M. François de MAZIERES a obtenu : 58 voix*
 - *Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN a obtenu : 3 voix.*

- 3) *M. François de MAZIERES est donc élu Président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et immédiatement installé.*

N° de l'ordre du jour :

2014.04.02 : Détermination du nombre de vice-présidents de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

□ **M. François de MAZIÈRES, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) *conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, de fixer à 14 le nombre de vice-présidents.*

Nombre de présents : **61**

Nombre de suffrages exprimés : **61** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (1 voix contre de M. François SIMEONI et 3 abstentions de M. Daniel GUERSON, M. Claude VUILLIET et Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN)

N° de l'ordre du jour :

2014.04.03 : Election des vice-présidents de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

□ **M. François de MAZIÈRES, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) *que M. Jean-François PEUMERY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu premier vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;*

- 1) que M. Jean-François PEUMERY est immédiatement installé dans sa fonction de premier vice-président ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- **Abstentions : 1**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 6**
- **Suffrages exprimés : 57**
- **Majorité absolue : 29**

M. Jean-François PEUMERY a obtenu : 57 voix

- 1) que M. Philippe BRILLAULT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

- 2) que M. Philippe BRILLAULT est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- **Abstentions : 0**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 10**
- **Suffrages exprimés : 54**
- **Majorité absolue : 27**

M. Philippe BRILLAULT a obtenu : 53 voix

M. Olivier LEBRUN a obtenu : 1 voix

- 1) que M. Olivier DELAPORTE ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

- 2) que M. Olivier DELAPORTE est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- **Abstentions : 0**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 5**
- **Suffrages exprimés : 59**
- **Majorité absolue : 30**

M. Olivier DELAPORTE a obtenu : 59 voix

- 1) que M. Bernard DEBAIN ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

- 2) que M. Bernard DEBAIN est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- **Abstentions : 0**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 9**
- **Suffrages exprimés : 55**
- **Majorité absolue : 28**

M. Bernard DEBAIN a obtenu : 55 voix

- 1) que M. Olivier LEBRUN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que M. Olivier LEBRUN est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 9**
- **Suffrages exprimés : 55**
- **Majorité absolue : 28**

M. Olivier LEBRUN a obtenu : 54 voix

M. Philippe BRILLAULT a obtenu : 1 voix

- 1) que M. Philippe BENASSAYA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que M. Philippe BENASSAYA est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- **Abstentions : 64**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 9**
- **Suffrages exprimés : 55**
- **Majorité absolue : 28**

M. Philippe BENASSAYA a obtenu : 55 voix

- 1) que M. Richard RIVAUD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que M. Richard RIVAUD est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- **Abstentions : 0**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 17**
- **Suffrages exprimés : 47**
- **Majorité absolue : 24**

M. Richard RIVAUD a obtenu : 47 voix

- 1) que M. Luc WATTELLE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que M. Luc WATTELLE est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- **Abstentions : 0**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 7**
- **Suffrages exprimés : 57**
- **Majorité absolue : 29**

M. Luc WATTELE a obtenu : 57 voix

- 1) que M. Jacques BELLIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que M. Jacques BELLIER est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- **Abstentions : 0**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 9**
- **Suffrages exprimés : 55**
- **Majorité absolue : 28**

M. Jacques BELLIER a obtenu : 55 voix

- 1) que M. Marc TOURELLE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que M. Marc TOURELLE est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- **Abstentions : 0**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 7**
- **Suffrages exprimés : 57**
- **Majorité absolue : 29**

M. Marc TOURELLE a obtenu : 57 voix

- 1) que M. Jean-Marc LE RUDULIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que M. Jean-Marc LE RUDULIER est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- **Abstentions : 0**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 13**
- **Suffrages exprimés : 51**
- **Majorité absolue : 26**

M. Jean-Marc LE RUDULIER a obtenu : 51 voix

- 1) que Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est élue vice-présidente de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER est immédiatement installée dans sa fonction de vice-présidente ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- **Abstentions : 0**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 7**
- **Suffrages exprimés : 57**
- **Majorité absolue : 29**

Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER a obtenu : 57 voix

- 1) que M. Claude JAMATI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que M. Claude JAMATI est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- **Abstentions : 0**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 7**
- **Suffrages exprimés : 57**
- **Majorité absolue : 29**

M. Claude JAMATI a obtenu : 57 voix

- 1) que Mme Caroline DOUCERAIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est élue vice-présidente de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que Mme Caroline DOUCERAIN est immédiatement installée dans sa fonction de vice-présidente.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- **Abstentions : 0**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 6**
- **Suffrages exprimés : 58**
- **Majorité absolue : 29**

Mme Caroline DOUCERAIN a obtenu : 58 voix

N° de l'ordre du jour :

2014.01.04 : Etablissement du Bureau communautaire.

☐ M. François de MAZIÈRES, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) que le Bureau communautaire se compose du Président et de 14 vice-présidents élus par le Conseil communautaire ;
- 2) que le Bureau communautaire se compose également de 3 autres membres élus par le Conseil communautaire.

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **62** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (2 abstentions de M. François SIMEONI et M. Benoît de SAINT SERNIN).

N° de l'ordre du jour :

2014.04.05 : Election des autres membres du Bureau communautaire.

□ M. François de MAZIÈRES, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) que M. Patrice PANNETIER, M. Patrick CHARLES et M. Arnaud HOURDIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont élus membre du Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que M. Patrice PANNETIER, M. Patrick CHARLES et M. Arnaud HOURDIN sont immédiatement installés dans leur fonction d'autre membre du Bureau.

- **Abstentions : 1**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Suffrages exprimés : 63**
- **Majorité absolue : 33**

M. Patrice PANNETIER a obtenu : 63 voix

M. Patrick CHARLES a obtenu : 63 voix

N° de l'ordre du jour :

2014.04.06 : Délégation de compétences au Bureau et au Président.

□ M. François de MAZIÈRES, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) de déléguer une partie de ses compétences, en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, selon la répartition suivante :
 - au Bureau :
 - accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
 - signer les conventions d'occupation temporaire nécessaires à l'exercice des compétences ;
 - signer les conventions relatives aux points d'apport volontaires (PAV) ;
 - signer les conventions constitutives de groupements de commandes et leurs avenants ;

- désigner les représentants de Versailles Grand Parc à la commission d'appel d'offres des dits groupements ;
 - donner un avis sur les demandes de subvention formulées par les communes membres auprès de l'Union européenne, l'Etat, des autres collectivités territoriales ou tout autre organisme, lorsque cet avis est requis par l'Union Européenne, l'Etat, la Région, le Département ou tout autre organisme ;
 - prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics qui excèdent le seuil des marchés à procédure adaptée et les avenants s'y rapportant ;
 - autoriser le dépôt de marques.
- au Président :
 - solliciter toutes subventions sur des opérations suivies par l'Union Européenne, l'Etat, la Région, le Département ou tout autre organisme ;
 - procéder à l'ouverture d'une ligne de trésorerie nécessaire au financement des opérations, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
 - prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés à procédure adaptée tel qu'ils sont définis à l'article 28 du code des marchés publics, ainsi que tous les avenants s'y rapportant ;
 - décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
 - créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires ;
 - décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers dans une limite de 30 000 € ;
 - fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
 - intenter au nom de la communauté les actions en justice ou défendre la communauté dans les actions intentées contre elle dans les domaines relevant de sa compétence, y compris la constitution de partie civile et ce devant toutes les instances ;
 - procéder au recrutement des personnels contractuels ou vacataires, des travailleurs temporaires pour des tâches administratives ou autres et accepter des stagiaires ;
 - signer l'ensemble des conventions attribuant des subventions à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et sollicitées par le Bureau.

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **64** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (1 vote contre de M. François SIMEONI) ;

N° de l'ordre du jour :

**2014.04.07 : Constitution des commissions thématiques permanentes de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
Composition des commissions et élection des membres de chaque commission.**

☐ M. François de MAZIÈRES, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

1) de créer les commissions thématiques permanentes suivantes :

- finances - administration générale et personnel,
- environnement,
- aménagement,
- déplacements,
- habitat et politique de la ville,
- culture et sports,
- développement économique.

2) de composer ces sept commissions de la façon suivante :

- 3 délégués titulaires pour la ville de Versailles,
- 1 délégué titulaire pour les autres communes membres ;

3) que sont élus, à l'issue du vote au scrutin public, et pour chacune des commissions thématiques, les membres dont le nom suit :

COMMISSION FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET PERSONNEL

- Mme Françoise GUYARD
- Mme Céline DUMEZ
- M. Michel CONTE
- M. Thierry AUGIER
- M. Jean-Marc LE RUDULIER
- M. Patrice PANNETIER
- Mme Anne-Sophie BODARWE
- Mme Frédérique KIBLER
- M. Olivier DELAPORTE
- M. Michel CROUZAT
- Mme Sylvie PERRAUD
- Mme Géraldine LARDENNOIS
- M. Arnaud HOURDIN
- Mme Francine BOBET
- M. Frédéric BUONO BLONDEL
- M. Frédéric GUITET
- M. Alain NOURISSIER
- M. Erik LINQUIER
- Mme Dominique ROUCHER
- M. Jean-Michel ISSAKIDIS
- M. François SIMEONI
- Mme Isabelle THIS SAINT JEAN

- **Abstentions : 0**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 0**
- **Suffrages exprimés : 64**
- **Majorité absolue : 33**

La liste de la majorité a obtenu : 64 voix

COMMISSION ENVIRONNEMENT

- Mme Stéphanie BANCAL
- Mme Marianne FERRY
- M. Jérémy DEMASSIET
- M. Luc WATELLE
- Mme Rina DUPRIET
- M. Etienne DUPONT
- M. Didier CARON
- Mme Denise THIBAUT
- M. Jean-Christian SCHNELL
- Mme Laurence DE PINS
- M. Jean-Loup ROTTEMBOURG
- M. Marc TOURELLE
- M. Bernard FEYS
- M. Jean-Philippe BARRET
- Mme Sonia BRAU
- M. Fabrice MAZIER
- Mme Magali ORDAS
- M. François LAMBERT
- M. Olivier de la FAIRE
- M. Daniel ROMAN
- Mme Pascal CHARTON

- **Abstentions : 0**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 0**
- **Suffrages exprimés : 64**
- **Majorité absolue : 33**

La liste de la majorité a obtenu : 64 voix

COMMISSION AMÉNAGEMENT

- Mme Noëlle MARTIN
- M. Philippe BAUD
- Mme Estelle QUARMEAU
- M. Jean-Marie CLERMONT
- M. Rémy JOURDAN
- Mme Sandrine MURGADELLA
- M. Richard RIVAUD
- M. Gilles CURTI
- M. Jean-Claude TEYSSIER
- Mme Dorothee BILGER
- Mme Caroline DOUCERAIN
- Mme Odile GUERIN
- M. Arnaud HOURDIN
- M. Philippe NOYER
- Mme Patricia CHENEVIER
- M. Jean-Loup AGOPIAN
- Mme Marie BOELLE
- Mme Florence MELLOR
- M. Emmanuel LION
- Mme Marie DENAISON

- **Abstentions : 0**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 0**
- **Suffrages exprimés : 64**
- **Majorité absolue : 33**

La liste de la majorité a obtenu : 64 voix

COMMISSION DÉPLACEMENTS

- *M. Claude JAMATI*
- *M. Guy-Michel BEROCHE*
- *M. Laurent BROT*
- *M. Jean-Marie CLERMONT*
- *M. Georges DUTRUC-ROSSET*
- *Mme Patricia GISLE*
- *M. Daniel MOSZYNSKI*
- *M. Jean-François POURSIN*
- *M. Jacques FRANQUET*
- *M. Richard DELEPIERRE*
- *M. Jean-Loup ROTTEMBOURG*
- *M. Henri NEYRAND*
- *M. François-Xavier SCHUTZ*
- *M. Philippe NOYER*
- *M. Bernard DEBAIN*
- *Mme Delphine ANGLARD*
- *M. Thierry VOITELLIER*
- *Mme Béatrice RIGAUD-JURE*
- *M. Hervé FLEURY*
- *M. Antoine BEIS*

- **Abstentions : 0**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 0**
- **Suffrages exprimés : 64**
- **Majorité absolue : 33**

La liste de la majorité a obtenu : 64 voix

COMMISSION HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

- *Mme Stéphanie BANCAL*
- *M. Hubert HAQUARD*
- *M. Philippe BENASSAYA*
- *Mme Nathalie JAQUEMET*
- *M. Sébastien de LARMINAT*
- *M. Alain POULLLOT*
- *M. Yves TRAUGER*
- *M. Jean-Louis REALE*
- *Mme Laurence AUGERE*
- *Mme Coralie BELMER*
- *M. Dominique MIRCHER*

- Mme Odile GUERIN
- M. Michel LE POOLE
- M. Jean-François PEUMERY
- M. Guy HEMET
- Mme Virginie JUSTAL
- Mme Corinne BEBIN
- M. Michel BANCAL
- Mme Martine SCHMIT
- M. Jean BERNICOT
- M. Claude VUILLIET
- M. François SIMEONI
- M. Benoît de SAINT SERNIN

- **Abstentions : 0**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 0**
- **Suffrages exprimés : 64**
- **Majorité absolue : 33**

La liste de la majorité a obtenu : 64 voix

COMMISSION CULTURE ET SPORTS

- M. Jacques THILLAYE du BOULLAY
- Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER
- M. Daniel CHERREAU
- Mme Marie-José ROSSET
- Mme Juliette ESPINOS
- M. Cédric LE DANTEC
- Mme Cidalia VALLENTE
- M. Jacques BELLIER
- Mme Florence NAPOLY
- Mme Karin LE MENE
- M. Peter MEEHAN
- M. Nicolas CORDIER
- M. Gérard HAMPEL
- M. Roland HUGUET
- Mme Marie-Laure CAILLON
- Mme Géraldine LASBLEIS
- Mme Emmanuelle de CREPY
- Mme Annick PERILLON
- M. Jean-Marc FRESNEL
- Mme Jane-Marie HERMANN
- Mme Patricia CHARTON

- **Abstentions : 0**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 0**
- **Suffrages exprimés : 64**
- **Majorité absolue : 33**

La liste de la majorité a obtenu : 64 voix

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Mme Françoise GUYARD
- M. Guy-Michel BEROCHE
- Mme Agnès BENELLI-SOARES
- Mme Brigitte PELZER-AICHINGER
- M. Jean-François FUSCO
- M. Patrice PANNETIER
- Mme Pascale RENAUD
- M. Ludovic JAMET
- Mme Agnès THÉARD
- M. Philippe BRILLAULT
- Mme Caroline DOUCERAIN
- M. Henri NEYRAND
- M. Laurent CLAVEL
- M. Franck LAFAURIE
- M. Daniel QUINTARD
- M. Pierre LANCINA
- M. François-Xavier BELLAMY
- M. Laurent DELAPORTE
- M. François DARCHIS
- M. Olivier LEBRUN
- M. Claude VUILLIET
- M. Benoît de SAINT SERNIN

- **Abstentions : 0**
- **Votants (incluant les pouvoirs) : 64**
- **Blancs ou nuls : 0**
- **Suffrages exprimés : 64**
- **Majorité absolue : 33**

La liste de la majorité a obtenu : 64 voix

N° de l'ordre du jour :

2014.04.08 : Désignation des membres de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein de la commission d'appel d'offres (CAO).

□ M. François de MAZIÈRES, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) conformément à l'article 22 du Code des marchés publics et à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, de procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres (CAO) de Versailles, par vote au scrutin public.

La liste proposée par la majorité est la suivante :

TITULAIRES

- M. Jean-Marc LE RUDULIER
- Mme Frédérique KIBLER
- Mme Annick PERILLON

SUPPLEANTS

- M. Olivier DELAPORTE
- M. Guy-Michel BEROCHE
- Mme Béatrice RIGAUD-JURE

- Mme Stéphanie BANCAL
- M. Philippe BRILLAULT

- M. Patrice PANNETIER
- Mme Francine BOBET

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **60** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (4 abstentions de M. Benoît de SAINT SERNIN, M. Daniel GUERSON, M. Claude VUILLIET et Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN).

N° de l'ordre du jour :

2014.04.09 : Désignation des représentants titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein de l'Association Patrimoniale du Plateau de Saclay et des vallées alentours, « Terre & Cité » et de l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets « APPVPA ».

☐ **M. François de MAZIÈRES, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) de procéder au scrutin public à l'élection des représentants titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger au sein de l'Association « Terre & Cité » et de l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets ;
- 2) de désigner M. Gilles CURTI représentant titulaire et Mme Caroline DOUCERAIN représentante suppléante de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger au sein de l'assemblée générale de l'association « Terre & Cité » ;
- 3) de désigner M. François LAMBERT représentant titulaire et Mme Marie BOËLLE représentante suppléante de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger au sein de l'assemblée générale l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets.

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **61** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (3 abstentions de M. Daniel GUERSON, M. Claude VUILLIET et Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN).

N° de l'ordre du jour :

2014.04.10 : Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des Missions locales intercommunales de Saint Quentin-en-Yvelines et ses environs, de Massy et de Versailles.

☐ **M. François de MAZIÈRES, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) de procéder au scrutin public à la désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des Missions locales intercommunales Versailles, de Saint Quentin-en-Yvelines et ses environs et de Massy ;
- 2) de désigner M. Yannick DELISLE comme représentant titulaire et Mme Joëlle LASSEIGNE comme représentante suppléante de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein de la Mission locale intercommunale de Saint Quentin-en-Yvelines et ses environs ;
- 3) de désigner M. Denis LENORMAND comme représentant titulaire et Mme Céline MAISONNEUVE comme représentante suppléante de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à la Mission locale intercommunale Vitacités ;
- 4) de désigner comme représentants supplémentaires de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, par tranche de 15000 habitants, au sein de la Mission locale intercommunale de Versailles :
 - Mme Noëlle MARTIN
 - Mme Nathalie JAQUEMET
 - M. Jean-François FUSCO
 - Mme Danielle MARIOT
 - Mme Chantal DUVAL
 - Mme Marie-France ONESIME
 - Mme Laurence AUGERE
 - M. Sébastien GUERTS
 - Mme Corinne JOURDAN
 - M. Patrick KOEBERLE
 - M. François-Xavier BELLAMY
 - Mme Paulette RIVIERE
 - M. Daniel QUINTARD
 - M. Patrick CHARLES
 - Mme Béatrice BERTHOD

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **61** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (3 abstentions de M. Daniel GUERSON, M. Claude VUILLIET et Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN).

N° de l'ordre du jour :

2014.04.11 : Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des pôles de compétitivité mondiaux et autres organismes extérieurs relevant de la compétence développement économique :

- **le pôle de compétitivité Mov'eo**
- **l'ITE VeDeCom (Véhicule Décarboné et Communicant et sa Mobilité)**
- **le Centre de ressources mobilité et handicap (CEREMH)**
- **le Pôle de compétitivité Systematic**
- **le Réseau P3MIL**

- **la Société du Grand Paris.**

□ **M. François de MAZIÈRES, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) *de procéder au scrutin public à l'élection des représentants de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des organismes extérieurs de développement économique ;*
- 2) *de désigner M. Olivier LEBRUN pour représenter Versailles Grand Parc au sein du pôle de compétitivité Mov'eo ;*
- 3) *de désigner M. Olivier LEBRUN, délégué titulaire, et M. Philippe BRILLAULT, délégué suppléant, pour représenter Versailles Grand Parc au sein du Conseil d'administration de l'ITE VeDeCoM ;*
- 4) *de désigner M. Philippe BRILLAULT pour représenter Versailles Grand Parc au sein du Centre de ressources mobilité et handicap (CEREMH) ;*
- 5) *de désigner M. Philippe BRILLAULT, délégué titulaire, et Mme Caroline DOUCERAIN, déléguée suppléante, pour représenter Versailles Grand Parc au sein du pôle de compétitivité Systematic ;*
- 6) *de désigner M. Laurent DELAPORTE, délégué titulaire, et M. Patrick CHARLES, délégué suppléant, pour siéger au sein du Réseau P3MIL ;*
- 7) *de désigner M. François de MAZIERES pour siéger au sein du comité stratégique de la Société du Grand Paris.*

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **61** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (3 abstentions de M. Daniel GUERSON, M. Claude VUILLIET et Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN).

N° de l'ordre du jour :

2014.04.12 : Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des organismes en charge de la gestion de l'eau, du traitement et de la destruction des déchets :

- **Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF)**
- **Syndicat mixte pour la gestion du service des eaux de Versailles et de Saint-Cloud (SMGESEVESC)**
- **Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM)**
- **Syndicat intercommunal pour la destruction d'ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE)**
- **Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains de la Boucle de la Seine (SITRU).**

□ **M. François de MAZIÈRES, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) de procéder au scrutin public à l'élection des nouveaux délégués titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des organismes en charge de la gestion de l'eau, du traitement et de la destruction des déchets ;
- 2) de désigner les nouveaux délégués titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du comité syndical du Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) :

SEDIF		
COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
BIÈVRES	<i>Mme Marianne FERRY</i>	<i>M. Georges DOUARRE</i>
JOUY-EN-JOSAS	<i>M. Ludovic JAMET</i>	<i>M. Daniel VERMAIRE</i>
LES LOGES-EN-JOSAS	<i>Mme Elisabeth MOUSTAMSIK</i>	<i>M. Jean-Loup ROTTEMBOURG</i>
VIROFLAY	<i>M. Louis LE PIVAIN</i>	<i>M. Olivier LEBRUN</i>

- 3) de désigner les nouveaux délégués de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du comité syndical du Syndicat mixte pour la gestion du service des eaux de Versailles et de Saint-Cloud (SMGSEVEESC) :

SMGSEVEESC		
COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLEANTS
BAILLY	<i>M. Roland VILLEVAL</i>	<i>M. Alain LOPPINET</i>
BOIS D'ARCY	<i>M. Philippe GIUDICELLI</i>	<i>Mme Nicole RICHELMI</i>
	<i>M. Jérémy DEMASSIET</i>	<i>Mme Amélie GOLKA</i>
BOUGIVAL	<i>M. Luc WATTELLE</i>	<i>M. Jean-Marie CLERMONT</i>
BUC	<i>M. Georges DUTRUC-ROSSET</i>	<i>Mme Tiphaine GOURLAY</i>
CHÂTEAUFORT	<i>M. Etienne DUPONT</i>	<i>M. Emilien NIVET</i>
FONTENAY-LE-FLEURY	<i>M. Alain SANSON</i>	<i>M. Didier CARON</i>
	<i>M. Yves TRAUGER</i>	<i>M. Patrice GUERALT</i>
JOUY-EN-JOSAS	<i>M. Ludovic JAMET</i>	<i>M. Daniel VERMEIRE</i>
LA CELLE SAINT-CLOUD	<i>M. Jean-Claude TEYSSIER</i>	<i>M. Fabrice VIEILLE</i>
	<i>M. Jean-Christian SCHNELL</i>	<i>Mme Laurence SEGUY</i>
	<i>M. Jacques FRANQUET</i>	<i>M. Georges LEFEBURE</i>
LE CHESNAY	<i>Mme Coralie BELMER</i>	<i>M. Philippe BRILLAULT</i>
	<i>M. Jean-Christophe LAPREE</i>	<i>M. Richard DELEPIERRE</i>
	<i>M. Denis LE BARS</i>	<i>M. Antoine BLANC</i>
NOISY-LE-ROI	<i>M. Marc TOURELLE</i>	<i>M. Christophe MOLINSKI</i>
RENNEMOULIN	<i>M. Pierre LECUTIER</i>	<i>M. Bernard FEYS</i>
ROQUENCOURT	<i>M. Jean-Philippe BARRET</i>	<i>Mme Sylviane AUGUSTYNIK</i>
SAINT-CYR-L'ÉCOLE	<i>Mme Sonia BRAU</i>	<i>M. Isidro DANTAS</i>
	<i>M. Jean-Paul BRAME</i>	<i>M. Frédéric BUONO</i>
TOUSSUS-LE-NOBLIE	<i>Mme Delphine ANGLARD</i>	<i>Mme Karine LACOTE</i>
VERSAILLES	<i>M. Erik LINQUIER</i>	<i>M. Philippe PAIN</i>

	<i>M. François LAMBERT</i>	<i>Mme Anne LEHERISSEL</i>
	<i>Mme Magali ORDAS</i>	<i>Mme Caroline WALLET</i>
	<i>Mme Martine SCHMIT</i>	<i>M. Bruno THOBOIS</i>
	<i>M. Martin LEVRIER</i>	<i>M. François-Gilles CHATELUS</i>

- 4) de désigner les nouveaux délégués de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du comité syndical Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM) :

SYCTOM	
COMMUNES	DÉLÉGUÉS
LE CHESNAY	<i>M. Philippe BRILLAULT</i>
VERSAILLES	<i>Mme Magali ORDAS</i>

- 5) de désigner les nouveaux délégués titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du comité syndical du Syndicat intercommunal pour la destruction d'ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE) :

SIDOMPE		
COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
BAILLY	<i>M. Roland VILLEVAL</i>	<i>M. Alain LOPPINET</i>
BIÈVRES	<i>M. Georges DOUARRE</i>	<i>M. Paul PARENT</i>
BOIS D'ARCY	<i>M. Jérémy DEMASSIET</i>	<i>M. Jean-Philippe LUCE</i>
BUC	<i>M. Georges DUTRUC-ROSSET</i>	<i>Mme Lorainne WEISS</i>
CHÂTEAUFORT	<i>M. Emilien NIVET</i>	<i>Mme Danielle MARIOT</i>
FONTENAY-LE-FLEURY	<i>M. Alain SANSON</i>	<i>M. Didier CARON</i>
JOUY-EN-JOSAS	<i>Mme Denise THIBAUT</i>	<i>M. Daniel WERMEIRE</i>
LES LOGES-EN-JOSAS	<i>M. Jean-Loup ROTTEMBOURG</i>	<i>Mme Odile CONROY</i>
NOISY-LE-ROI	<i>M. Marc TOURELLE</i>	<i>Mme Géraldine LARDENNOIS</i>
RENNEMOULIN	<i>M. Bernard FEYS</i>	<i>M. Pierre LECUTIER</i>
ROQUENCOURT	<i>M. Jean-Philippe BARRET</i>	<i>M. Philippe NOYER</i>
SAINT-CYR-L'ÉCOLE	<i>Mme Sonia BRAU</i>	<i>M. Jean-Paul BRAME</i>
TOUSSUS-LE-NOBLE	<i>M. Stéphane USAI</i>	<i>M. Fabrice MAZIER</i>
VIROFLAY	<i>M. Roland de HEAULME</i>	<i>M. Vincent GUILLON</i>

- 6) de désigner les nouveaux délégués de Versailles Grand Parc pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du comité syndical du Syndicat Intercommunal pour le traitement des résidus urbains (SITRU) :

SITRU		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLÉANTS
BOUGIVAL	<i>M. Jean-Marie CLERMONT</i>	<i>M. Philippe SAZDOVITCH</i>
	<i>M. Vincent MEZURE</i>	

	<i>M. Jean-Michel HUA</i>	
LA CELLE SAINT-CLOUD	<i>M. Jean-Christian SCHNELL</i>	<i>M. Hervé BRILLANT</i>
	<i>M. Jean-Claude TEYSSIER</i>	
	<i>M. Olivier LEVASSEUR</i>	

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **61** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (3 abstentions de M. Daniel GUERSON, M. Claude VUILLIET et Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN).

N° de l'ordre du jour :

2014.04.13 : Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein de la Commission locale d'information du Commissariat à l'énergie atomique de Fontenay-aux-Roses.

□ M. François de MAZIÈRES, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) *de procéder au scrutin public à l'élection du nouveau délégué titulaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein de la commission locale d'information constituée pour la dénucléarisation du site du Commissariat à l'énergie atomique de Fontenay-aux-Roses ;*
- 2) *de désigner M. Georges DOUARRE comme délégué de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelé à siéger en tant que membre à voix délibérative au sein de la commission locale d'information constituée pour la dénucléarisation du site du Commissariat à l'énergie atomique de Fontenay-aux-Roses.*

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **64** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

N° de l'ordre du jour :

2014.04.14 : Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein de la Commission locale d'information du Commissariat à l'énergie atomique de Fontenay-aux-Roses.

□ M. François de MAZIÈRES, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) *de procéder au scrutin public à l'élection des représentants de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des Commissions Consultatives de l'Environnement (CCE) des aéroports de Saint-Cyr-l'École, Toussus-le-Noble et Vélizy-Villacoublay ;*

- 2) de désigner comme représentants titulaires de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein du collège composé des collectivités locales de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'École :
- Mme Michèle SEIGNETTE
 - M. Alain LOPPINET
 - M. Bernard DEBAIN
 - Mme Marie-Josèphe BEAUSSIER
 - M. Thierry VOITELLIER
- 3) de désigner comme représentants suppléants de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein du collège composé des collectivités locales de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'École :
- M. Alain SANSON
 - Mme Stéphanie BANCAL
 - Mme Sonia BRAU
 - Mme Géraldine LARDENNOIS
 - M. Michel SAPORTA
- 4) de désigner comme représentant(e) titulaire de Versailles Grand Parc appelé(e) à siéger au sein du collège composé des collectivités locales de la Commission Consultative de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay :
- Mme Christelle de BEAUCOPS
 - M. Georges DUTRUC-ROSSET
 - M. Gilles CURTI
- 5) de désigner comme représentant(e) suppléant(e) de Versailles Grand Parc appelé(e) à siéger au sein du collège composé des collectivités locales de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay :
- Mme Marianne FERRY
 - M. Jean-Christophe HILAIRE
 - M. Laurent GEOFFRAY
- 6) de désigner comme représentant(e)s titulaires de Versailles Grand Parc appelé(e)s à siéger au sein du collège composé des collectivités locales de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble :
- M. Patrick CHARLES
 - M. Fabrice MAZIER
 - M. Jean-Loup ROTTEMBOURG
 - M. Remy JOURDAN
 - M. Alain POULLLOT
 - M. Gilles CURTI
- 7) de désigner comme représentants suppléants de Versailles Grand Parc appelé(e)s à siéger au sein du collège composé des collectivités locales de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble :
- M. Jean-Loup AGOPIAN
 - M. Pierre LANCINA
 - M. Jean-Cosme RIVIERE
 - M. Jean-Christophe HILAIRE
 - M. Yonel GOUNOT
 - M. Laurent GEOFFRAY

- 8) de désigner comme représentants titulaires de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein du collège composé des collectivités locales du Comité de suivi de la charte de l'environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble :
- M. Patrick CHARLES
 - M. Jean-Loup ROTTEMBOURG
 - M. Remy JOURDAN
 - M. Alain POULLLOT
 - M. Gilles CURTI
- 9) de désigner comme représentants suppléant(e)s de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein du collège composé des collectivités locales du Comité de suivi de la charte de l'environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble :
- M. Fabrice MAZIER
 - M. Jean-Cosme RIVIERE
 - M. Jean-Christophe HILAIRE
 - M. Yonel GOUNOT
 - M. Laurent GEOFFRAY
- 10) de désigner comme représentants titulaires de Versailles Grand Parc appelés à siéger au Comité de suivi et de mise en œuvre des résultats de l'étude sur l'aérodrome de Toussus-le-Noble :
- M. Jean-Loup ROTTEMBOURG
 - M. Patrick CHARLES
 - M. Remy JOURDAN
 - M. Alain POULLLOT
 - M. Gilles CURTI
- 11) de désigner comme représentants suppléants de Versailles Grand Parc appelés à siéger au Comité de suivi et de mise en œuvre des résultats de l'étude sur l'aérodrome de Toussus-le-Noble :
- M. Jean-Cosme RIVIERE
 - M. Fabrice MAZIER
 - M. Jean-Christophe HILAIRE
 - M. Yonel GOUNOT
 - M. Laurent GEOFFRAY

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **60** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (4 abstentions de M. Daniel GUERSON, M. Claude VUILLIET, Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN et Mme Pascale CHARTON)

N° de l'ordre du jour :

2014.04.15 : Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein de la Commission locale d'information du Commissariat à l'énergie atomique de Fontenay-aux-Roses.

□ M. François de MAZIÈRES, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) *de procéder au scrutin public à l'élection des représentants de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des organismes extérieurs en charge du logement ;*
- 2) *de désigner M. Jean-François PEUMERY pour représenter Versailles Grand Parc au sein du conseil d'administration de l'Agence Départementale d'information sur les Logements des Yvelines (ADIL 78) ;*
- 3) *de désigner Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER pour représenter Versailles Grand Parc au sein du conseil d'administration de l'Agence Départementale d'information sur les Logements de l'Essonne (ADIL 91) ;*
- 4) *de désigner M. Jean-François PEUMERY pour représenter Versailles Grand Parc au sein de l'Assemblée spéciale chargée de nommer des représentants au conseil d'administration de l'Etablissement public foncier des Yvelines (EPFY) ;*
- 5) *de désigner M. Jean-François PEUMERY pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la société anonyme coopérative d'intérêt collectif d'HLM COOPIEVOY ;*
- 6) *de désigner Mme Joëlle LASSEIGNE pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM DOMNIS ;*
- 7) *de désigner M. Jean-François PEUMERY pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM EFIDIS ;*
- 8) *de désigner M. Jean-Marc LE RUDULIER pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM France Habitation ;*
- 9) *de désigner M. Olivier LEBRUN pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM Immobilière 3F ;*
- 10) *de désigner M. Michel BANCAL pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM La Sablière ;*
- 11) *de désigner M. Alain SANSON pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM LOGIREP ;*
- 12) *de désigner M. Bernard DEBAIN pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM Pierre et Lumières ;*
- 13) *de désigner M. Jean-François PEUMERY pour représenter Versailles Grand Parc au sein du conseil d'administration de la SOGEMAC.*

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **64** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

N° de l'ordre du jour :

2014.04.16 : Composition de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC).

☐ M. François de MAZIÈRES, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,

le Conseil communautaire décide :

- 1) *que la Commission Locale d'Évaluation des Transferts des Charges se compose d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant par commune ;*
- 2) *que le Président de la Communauté d'agglomération ou son représentant participe de droit aux travaux de la CLETC ;*
- 3) *que le conseil communautaire désigne les membres de la CLETC, prioritairement parmi les conseillers municipaux membres de la commission des finances de leur commune ou les maires ;*
- 4) *que puissent participer aux travaux de la CLETC, à titre d'experts, les directeurs généraux et responsables financiers de Versailles Grand Parc ;*
- 5) *que les règles de fonctionnement du conseil communautaire s'appliqueront à la CLETC, notamment pour ce qui concerne les modalités de convocation, de quorum et de majorité.*

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **60** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (4 abstentions de M. Daniel GUERSON, M. Claude VUILLIET, Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN et Mme Pascale CHARTON).

N° de l'ordre du jour :

2014.04.17 : Désignation des membres de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC).

☐ M. François de MAZIÈRES, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) *de procéder au scrutin public à l'élection des représentants titulaires et suppléants de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges ;*
- 2) *de désigner les représentants titulaires et suppléants de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges :*

Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges		
COMMUNES	REPRESENTANTS TITULAIRES	REPRESENTANTS SUPPLÉANTS
<i>Bailly</i>	Mme Françoise GUYARD	M. Xavier de JERPHANION
<i>Bièvres</i>	Mme Céline DUMEZ	M. Robert DUCHATEL
<i>Bois d'Arcy</i>	M. Michel CONTE	Mme Joëlle LASSEIGNE
<i>Bougival</i>	M. Thierry AUGIER	Mme Brigitte PELZER- AICHINGER
<i>Buc</i>	M. Jean-Luc PESSEY	M. Jean-Marc LE RUDULIER
<i>Châteaufort</i>	M. Patrice PANNETIER	M. Bernard LERISSON
<i>Fontenay-le-Fleury</i>	Mme Anne-Sophie BODARWE	M. Jean-Marie YBORRA
<i>Jouy-en-Josas</i>	Mme Frédérique KIBLER	Mme Jacqueline SULTAN

<i>La Celle Saint-Cloud</i>	M. Olivier DELAPORTE	M. Pierre SOUDRY
<i>Le Chesnay</i>	M. Philippe BRILLAULT	M. Michel CROUZAT
<i>Les Loges-en-Josas</i>	Mme Sylvie PERRAUD	M. François BUELENS
<i>Noisy-le-Roi</i>	M. Jean-François VAQUIERI	Mme Géraldine LARDENNOIS
<i>Rennemoulin</i>	M. Arnaud HOURDIN	M. Laurent CLAVEL
<i>Rocquencourt</i>	M. Hubert CHESNOT	Mme Francine BOBET
<i>Saint-Cyr-l'Ecole</i>	M. Frédéric BUONO	Mme Marie-Laure CAILLON
<i>Toussus-le-Noble</i>	M. Frédéric GUITET	M. Fabrice MAZIER
<i>Versailles</i>	M. Alain NOURISSIER	M. Erik LINQUIER
<i>Viroflay</i>	M. Jean-Michel ISSAKIDIS	Mme Marie BRENIER

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **60** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés.

(4 abstentions de M. Daniel GUERSON, M. Claude VUILLIET, Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN et Mme Pascale CHARTON).

N° de l'ordre du jour :

2014.04.18 : Taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) 2014, taux ménage 2014 et lissage du taux de CFE des communes de Bougival, La Celle Saint-Cloud et Le Chesnay.

□ M. François de MAZIÈRES, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) *de rapporter la délibération n°2013-12-07 du 10 décembre 2013 ;*
- 2) *de fixer les taux de fiscalité pour 2014 :*
 - *taux de la Cotisation Foncière des Entreprises : 18,86 %*
 - *taux de la Taxe d'Habitation : 6,18 %*
 - *taux de la Taxe sur le Foncier Non-Bâti : 2,02 % ;*
- 3) *que la convergence des taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) des communes de Bougival et de La Celle Saint-Cloud vers le taux de référence (18,86 %) sera lissée sur 2 ans de 2014 à 2015 ;*
- 4) *que la convergence du taux de CFE du Chesnay vers le taux de référence (18,86 %) sera lissée sur la durée restante du lissage en cours : 8 ans de 2014 à 2021 ;*
- 5) *que les recettes sont inscrites au budget 2014 sur le chapitre 73 : « impôts et taxes », nature 73111 : « taxes foncières et d'habitation », fonction 01 : « opérations non ventilables ».*

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **64** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (1 voix contre de M. François SIMEONI).

N° de l'ordre du jour :

2014.04.19 : Taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour l'année 2014.

□ M. François de MAZIÈRES, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) de rapporter la délibération n°2013-12-06 du Conseil communautaire du 10 décembre 2013 relative au taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) 2014 ;
- 2) de voter les taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères par zone de perception. Les évolutions sont liées au lissage :

Zone	Taux de TEOM 2013	Taux de TEOM 2014
<i>Bailly</i>	5,39 %	5,39 %
<i>Bièvres</i>	6,27 %	
<i>Bois d'Arcy</i>	5,86 %	
<i>Buc</i>	5,18 %	
<i>Fontenay-le-Fleury</i>	5,44 %	
<i>Jouy-en-Josas</i>	5,37 %	
<i>Les Loges-en-Josas</i>	5,54 %	
<i>Noisy-le-Roi</i>	5,39 %	
<i>Rennemoulin</i>	5,39 %	
<i>Rocquencourt</i>	5,00 %	
<i>Saint-Cyr-l'École</i>	5,57 %	
<i>Toussus-le-Noble</i>	5,01 %	
<i>Versailles</i>	5,24 %	
<i>Viroflay</i>	5,39 %	
<i>Châteaufort</i>	7,05 %	7,05 %
<i>Bougival</i>	5,20 %	5,20 %
<i>La Celle Saint-Cloud</i>	5,10 %	5,10 %
<i>Le Chesnay</i>	3,92 %	3,92 %

- 3) que la recette est inscrite au budget 2014 au chapitre 73 : « impôts et taxes », nature 7331 : « TEOM », fonction 812 : « collecte et traitement des ordures ménagères ».

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **64** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (1 voix contre de M. François SIMEONI).

N° de l'ordre du jour :

2014.04.20 : Autorisation de recrutement d'un agent non titulaire à temps complet sur un poste existant.

□ **M. Olivier LEBRUN, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) *d'autoriser le recrutement d'un agent non titulaire à temps complet assurant les fonctions de Directeur de l'aménagement et du développement économique au sein de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Ce dernier sera recruté sur un grade d'attaché territorial ou d'ingénieur territorial en fonction de ses diplômes et de son expérience.
Son indice de rémunération sera déterminé sur la grille indiciaire des attachés ou des ingénieurs territoriaux en fonction de ses diplômes et de son expérience. Son régime indemnitaire sera défini dans les limites de celui accordé aux attachés territoriaux ou aux ingénieurs territoriaux.*
- 2) *que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits du budget de l'exercice en cours.*

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **64** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

N° de l'ordre du jour :

2014.04.21 : Octroi de subventions pour l'organisation des événements sportifs « Trail du Josas » et « Course royale ».

□ **M. Jacques BELLIER, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) *d'accorder à la ville de Jouy-en-Josas une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 euros pour l'organisation du Trail du Josas ;*
- 2) *d'accorder à la ville de Fontenay-le-Fleury une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 euros pour l'organisation de la Course royale ;*
- 3) *que les crédits afférents à ces dépenses sont inscrits au budget : fonction 415 «manifestations sportives» ; nature 657341 «subvention de fonctionnement aux communes membres du groupement à fiscalité propre».*

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **64** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

N° de l'ordre du jour :

2014.04.22 : Convention générale de contribution financière de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à la ligne 027-027-011 HOURTOULE.

□ **M. Bernard DEBAIN, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) *d'approuver la convention générale de contribution financière de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à la ligne 027-027-011 ;*
- 2) *que les crédits sont inscrits au budget de Versailles Grand Parc sur la nature 67443 « Subventions aux fermiers et concessionnaires » « fonction 815 « transports urbains » ;*
- 3) *d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer cette convention et les actes afférents.*

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **64** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

N° de l'ordre du jour :

**2014.04.23 : Avenant n°4 à la convention partenariale entre le STIF, Versailles Grand Parc et le Groupement Momentané d'Entreprises regroupant les entreprises de transport dans le cadre du contrat d'exploitation de type 2.
Et avenant n°1 à la convention liant la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour le financement de la ligne 39-262-263.**

□ **M. Claude JAMATI, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) *d'approuver l'avenant n°4 à la convention partenariale tripartite associée au contrat d'exploitation de type 2 du bassin de Versailles Grand Parc, relatif au renfort d'offre des lignes 262 et 263 SAVAC ;*
- 2) *d'approuver l'avenant n°1 à la convention liant la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour le financement de la ligne 39-262-263 ;*
- 3) *que les crédits sont inscrits au budget de Versailles Grand Parc sur la nature 67443 « Subventions aux fermiers et concessionnaires » fonction 815 « transports urbains » ;*
- 4) *d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les avenants aux conventions et les actes afférents.*

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **64** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

N° de l'ordre du jour :

2014.04.24 : Nouvelle convention avec l'Eco Organisme ECO TLC relative à l'implantation de bornes d'apport volontaire pour la collecte des déchets textiles sur le territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

□ **M. Marc TOURELLE, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) *d'approuver les termes de la nouvelle convention avec l'éco Organisme ECO TLC afin de développer la collecte des déchets de textiles d'habillement, linge de maison et chaussures sur le territoire de Versailles Grand Parc ;*
- 2) *d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les dites conventions et tout document s'y rapportant ;*
- 3) *que les recettes sont inscrites au budget de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à l'article 7478 « Participations d'autres organismes », fonction 812 : « collecte et traitement des ordures ménagères ».*

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **64** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés.

(1 voix contre de M. François SIMEONI).



Pour le Président,
Par délégation,

Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services

